

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01682

Numéro SIREN : 751 283 938

Nom ou dénomination : 2-30 Média

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2020 sous le numéro de dépôt 30248

2-30 MEDIA

Société par actions simplifiée
au capital de 501 000 euros

Siège social : 8 Cours de Luze, 33000 BORDEAUX
751 283 938 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le quatre décembre,
A 11 heures,

Les associés de la société 2-30 MEDIA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 8 Cours de Luze 33000 BORDEAUX, sur convocation faite par le Directeur général, la société Capablanca, adressée le 27 novembre 2020, par lettre recommandée avec accusé de réception, à chaque associé.

Sont présents :

- Société CAPABLANCA, représentée aux présentes par son gérant Charles-Antoine IDRAC, titulaire de 300 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Charles-Antoine IDRAC, titulaire de 200 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Sont représentés :

- Monsieur Arnaud COTTIN, titulaire de 200 actions nominatives ordinaires en pleine propriété, représenté par Charles-Antoine Idrac à qui une procuration a été faite pour l'occasion
- Société TAKEOFF, représentée par son gérant Arnaud COTTIN, titulaire de 300 actions nominatives ordinaires en pleine propriété, représenté par Charles-Antoine Idrac à qui une procuration a été faite pour l'occasion

Total des actions des associés présents et représentés: 1000 actions sur les 1000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Capablanca, en sa qualité d'associé.

Monsieur Charles-Antoine IDRAC est désigné comme secrétaire.

La Société ANEXIS, représentée par Madame Nathalie MALICET, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :



- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- les procurations données pour l'occasion
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et la preuve de dépôt de la lettre recommandée avec avis de réception,
- le rapport présenté par Capablanca,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission du Directeur général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée le rapport.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution : Constatation de la démission du directeur général

L'assemblée générale prend acte de la démission du Directeur Général de la société, la société CAPABLANCA, société à responsabilité limitée, sise 8 cours de Luze – 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 834 486 383, aux termes d'un courrier envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 13 novembre 2020 et prenant effet au 1er décembre 2020.

L'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Deuxième résolution : Pouvoir pour accomplissement des formalités

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal, et notamment à Monsieur Charles-Antoine IDRAC, demeurant 103 rue Georges Mandel – 33000 Bordeaux, à l'effet de procéder aux formalités requises en conséquence de la résolution précédente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Charles-Antoine IDRAC



La société CAPABLANCA

Représentée par Monsieur Charles-Antoine IDRAC



Monsieur Arnaud COTTIN

Représenté par Monsieur Charles-Antoine IDRAC, en vertu d'une procuration annexée aux présentes



La société TAKE OFF,

Représentée par Monsieur Charles-Antoine IDRAC, en vertu d'une procuration annexée aux présentes



2-30 MEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 501.000 €
8, cours de Luze – 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 751 283 938

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2020

PROCURATION

Je soussigné, Monsieur Arnaud COTTIN, demeurant au lieu-dit Monde, 40170, Mézos

Propriétaire de 200 actions de la Société 2-30 MEDIA,

Donne pouvoir, par la présente, à Monsieur Charles-Antoine IDRAC, associé de 2-30 MEDIA,

Demeurant 103 rue Georges Mandel, 33000 Bordeaux

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de ladite société, qui se tiendra le 4 décembre 2020 à 11 heures, 8, cours de Luze à Bordeaux (33000), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Directeur Général de la Société ;
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.


En conséquence,

- assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.
- Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à NEZOS

Le 04/12/20

Signature ¹



¹ Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

2-30 MEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 501.000 €
8, cours de Luze – 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 751 283 938

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2020

PROCURATION

Je soussigné, la société TAKEOFF (RCS BORDEAUX 834 217 390), représentée par Monsieur Arnaud COTTIN, son Président,

Ayant son siège social 8 cours de Luze – 33000 BORDEAUX

Propriétaire de 300 actions de la Société 2-30 MEDIA,

Donne pouvoir, par la présente, à Monsieur Charles-Antoine IDRAC, associé de 2-30 MEDIA,

Demeurant 103 rue Georges Mandel, 33000 Bordeaux

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de ladite société, qui se tiendra le 4 décembre 2020 à 11 heures, 8, cours de Luze à Bordeaux (33000), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Directeur Général de la Société ;
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

En conséquence,

- assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.
- émarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à NEZOS
Le 03/12/20

Signature ¹



¹ Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

CAPABLANCA

CAPABLANCA

SARL au capital de 1 244 876 €

8 cours de Luze 33300 BORDEAUX

RCS de Bordeaux : 834486383 00013

**2-30 Média
8 cours de Luze
33300 BORDEAUX**

A Bordeaux, le 13/11/2020

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception n° 14 68 535 5151 4

Objet : Démission en tant que Directeur Général

Messieurs,

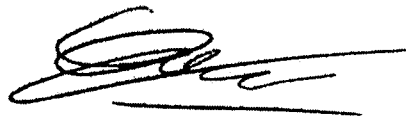
Je soussigné, Monsieur Charles-Antoine IDRAC, agissant en qualité de représentant légal de la société CAPABLANCA exerçant les fonctions de Directeur Général de la Société 2-30 MEDIA, SAS au capital social de 501 000 €, située 8 Cours de Luze, 33300 Bordeaux et immatriculée au R.C.S de Bordeaux sous le numéro 751 283 938, notifie ma décision de démissionner de mon mandat de Directeur Général.

Par la présente, la Société CAPABLANCA notifie sa démission de son mandat social de Directeur Général de la société 2-30 MEDIA, démission qui sera effective à compter du 1^{er} décembre 2020

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

CAPABLANCA

Représentée par M. Charles-Antoine IDRAC



**CAPABLANCA SARL
8 COURS DE LUZE
33000 BORDEAUX
SIRET 834 486 383**

**CAPABLANCA - 8 Cours de Luze 33000 Bordeaux
SARL au capital de 1 244 876 € inscrite au RCS de Bordeaux
Siret 834486383 00013 - Code NAF 6420Z - N° TVA Intracom. FR 32834486383**

DESTINATAIRE

2-30 Midia
8 cours de Luze

3300 BORDEAUX

Les avantages du service suivi :

- Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24 la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (+35 € TTC = prix d'un SMS)
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date _____ Prix _____ CRBT : _____

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

LA POSTE - 55 au capital de 5 364 651 964 euros - 9 RUE DU COMTE, PRES DE LA VILLE, 75015 PARIS SGR2 V1 H17 S11 G03520 P03 - 01120



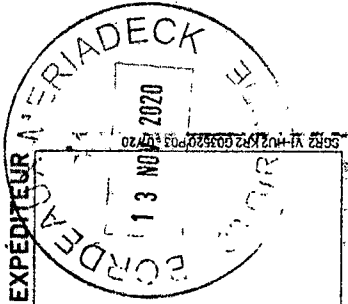
Numéro de envoi : 1A 168 535 5151 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

CAPABLANCA

8 cours de Luze
3300 BORDEAUX



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



PRUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT



En provenance de :

~~2-30 Midia
8 cours de Luze
3300 BORDEAUX~~

Présenté / Avisé le : 16 NOV 2020

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : _____

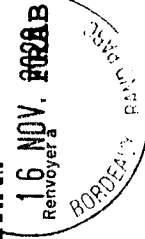
Le facteur accède par sa signature, aux données du destinataire à la vérification précéden



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 168 535 5151 4

LA POSTE

Numero de l'AR



CAPABLANCA

8 cours de Luze
3300 BORDEAUX

SGR2 V1 H17 S11 G03520 P03 - 01120

